



Financé par
l'Union européenne



Note conceptuelle

Atelier de validation de la stratégie de la Tunisie pour la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf)

Hôtel Grand Tunis, Tunis, le 15 avril 2022

Contexte

L'accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), signé à Kigali (Rwanda) le 21 mars 2018, est une étape clef du programme d'intégration africain. Il est attendu que la ZLECAf soit un moteur pour la croissance économique, l'industrialisation et le développement durable en Afrique ; et ce, en lien avec l'Agenda 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations unies, ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour l'« Afrique que nous voulons ».

Pour que la ZLECAf génère les résultats attendus, des actions prioritaires doivent être entreprises à court et à moyen-terme. Premièrement, la ratification de la ZLECAf est essentielle. Des efforts pour soutenir les Etats membres dans la recherche du consensus, afin d'assurer la ratification de l'accord devraient être accompagnés par des mesures de renforcement du marché de la ZLECAf grâce à des politiques continentales sur la concurrence, l'investissement, les droits de propriété intellectuelle, le commerce électronique et les femmes et les jeunes dans le commerce. Deuxièmement, il est important de tirer parti de la lancée politique qu'a initié la ZLECAf pour soutenir les réformes visant à mettre en œuvre l'accord. A cet égard, il est essentiel que les Etats membres entreprennent les actions adéquates et déploient les efforts appropriés, grâce à des stratégies nationales de mise en œuvre efficaces et intégrées en vue de maximiser les bénéfices que généreront l'Accord, tout en réduisant ses potentiels effets négatifs. Les stratégies seront complétées par un mécanisme de suivi et d'évaluation, afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre.

Dans ce contexte, le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations, avec l'appui de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a élaboré la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf. Ladite stratégie identifie les avantages comparatifs du pays afin de favoriser la diversification et le développement de chaînes de valeur prioritaires pour assurer un soutien à la diversification économique et maximiser le potentiel commercial dans le contexte de la ZLECAf. Des éléments transversaux sont pris en compte, dont l'intégration des dimensions de genre, d'environnement et de changement climatique, ainsi que les questions liées aux technologies.

Le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations présente le contenu de la stratégie de mise en œuvre de la ZLECAf dans un atelier national de validation auquel prendront

part toutes les parties prenantes du secteur public et du secteur privé concernées par le projet d'intégration continentale.

Participation

La réunion connaîtra la participation de représentants d'organismes publics, d'experts nationaux et internationaux en douane, transport - transit international, commerce extérieur, intégration régionale, et des représentants du secteur privé, et de la société civile.

Date et lieu de la réunion

La réunion se tiendra sous forme hybride le 15 avril 2022. La partie présentielle prendra place à l'Hôtel Grand Tunis à Ariana (Tunis).

Lien de connexion : https://zoom.us/webinar/register/WN_mJJuqUmOSiWYQLGwssVD1A

Langues de travail

La réunion se tiendra en français. Un service d'interprétariat en arabe et en anglaise sera disponible.

Documentation

La documentation de la réunion comprendra le document de proposition de stratégie et les communications des participants.

Contacts

Pour plus d'informations sur l'organisation de l'atelier, veuillez contacter :

- **Point focal du Ministère du Commerce et du Développement des Exportations**
M. Chaouki Jaballi, Directeur de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine, chaouki.jaballi@tunisia.gov.tn
- **Point focal de la Commission Economique pour l'Afrique**
M. Aziz Jaid, Economiste, jaid@un.org